

RAPPORT ANNUEL 2024

“ L'AUTODÉTERMINATION, C'EST POUVOIR FAIRE SES PROPRES CHOIX,
MÊME QUAND ON A BESOIN D'AIDE POUR LES METTRE EN ŒUVRE. ”

INDEPENDENT LIVING MOVEMENT

INSTITUTIONS
Genève

Association cantonale des institutions
pour personnes avec handicap



Sommaire

01. / Édito

02. / Les 10 ans de la CDPH : un anniversaire, mais un engagement de tous les jours

03. / INSOS Genève : une voix engagée pour promouvoir les intérêts du secteur

05. / Agir ensemble pour l'emploi inclusif : 15 ans d'engagement d'Actifs

08. / INSOS Genève : des actions concrètes pour la formation et la promotion des métiers

10. / Renforcer les liens romands et nationaux : une collaboration en réseau

11. / La Déclaration sexualité et handicap : une déclaration pour des droits fondamentaux

12. / Les finances de l'association

16. / Les organes d'INSOS Genève

Faire vivre l'autodétermination, chaque jour

L'année 2024 marque un tournant fort pour INSOS Genève. Dix ans après l'entrée en vigueur en Suisse de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), notre engagement n'a jamais été aussi tangible, concret et résolu. Cet anniversaire a été l'occasion de réaffirmer notre cap : ancrer l'autodétermination dans la vie quotidienne, pour chaque personne accompagnée.

Partout sur le terrain, nos institutions membres ont déployé une créativité remarquable et une mobilisation soutenue. Qu'il s'agisse de la plateforme inclusive UnJobPourMoi.ch, du développement de l'habitat accompagné, de la mise en œuvre de formations adaptées ou encore de la déclaration en faveur de la sexualité et du handicap, les initiatives portées cette année témoignent toutes d'une même vision : celle d'une société inclusive, qui respecte les choix de chacun, même lorsque ceux-ci nécessitent un appui ou un accompagnement spécifique.

L'année a également été marquée par une participation plus active aux débats politiques cantonaux. Qu'il s'agisse de la LED-Handicap, du projet Praille-Acacias-Vernets ou de la refonte de la protection de l'adulte, INSOS Genève s'est positionnée avec clarté et exigence, en veillant à faire entendre la voix d'un secteur profondément humain, souvent discret, mais toujours indispensable.

Ce rapport annuel illustre aussi la solidité de notre réseau. Grâce à des collaborations actives avec les partenaires romands et nationaux, nous continuons de partager les expériences, stimuler l'innovation et affiner les pratiques professionnelles au service des personnes en situation de handicap.

En 2024, nous avons prouvé que l'inclusion n'est pas un vœu pieux. Elle se construit chaque jour, par des actions concrètes, une volonté partagée et des convictions assumées. Grâce à la mobilisation de toutes et tous – professionnel-le-s, institutions, proches et

personnes concernées – nous posons les fondations d'un avenir plus équitable, plus humain et plus juste.

Merci à chacune et chacun pour votre engagement sans faille, moteur de cette dynamique collective.

Jérôme Laederach
Président d'INSOS Genève
Ludovic Jaugey
Vice-président
Patrick Rossetti
Vice-président

Les 10 ans de la CDPH : un anniversaire, mais un engagement de tous les jours

À l'occasion des 10 ans de l'entrée en vigueur de la CDPH en Suisse, INSOS Genève a pleinement participé à la dynamique nationale, en tant que membre du comité d'organisation d'Avenir Inclusif, aux côtés de personnes concernées, d'associations autogérées, d'associations de proches, de la Ville et du Canton de Genève.

Genève a eu l'honneur d'accueillir la cérémonie de clôture nationale, pilotée par la Confédération, et a lancé une vaste campagne de sensibilisation grand public, à laquelle INSOS Genève a contribué via la participation de l'un de ses représentants au sein du jury de campagne.

La CDPH, une réalité vécue au quotidien

Les institutions membres d'INSOS Genève ont organisé de nombreuses actions concrètes : journées portes ouvertes, événements thématiques, rencontres avec le public... Autant d'initiatives qui ont illustré une réalité simple : la CDPH, ce n'est pas seulement une célébration, c'est un guide quotidien pour nos pratiques.

Un grand merci au Fonds de soutien de la Loterie Romande, dont l'appui a permis de concrétiser ces projets de sensibilisation.



Une dynamique interinstitutionnelle vivante

Le Groupe de communication inter-institutionnelle, qui réunit les chargé-e-s de communication des EPH autour des « Petit-déj-comm », se retrouve toutes les six semaines. Véritable force collective, ce réseau permet d'échanger, de se soutenir et de professionnaliser les actions de communication sur le terrain.

UnJobPourMoi.ch : un site inclusif pour une recherche d'emploi autonome

Autre projet phare, www.unjobpournmoi.ch est une plateforme d'emploi pensée avec et pour les personnes en réinsertion ou en formation pratique. Développée par un groupe de

personnes concernées et des professionnels des EPH, cette version simplifiée de sites comme Jobup facilite l'accès à l'emploi :

- navigation intuitive,
- langage clair,
- alertes personnalisées

Ce projet incarne parfaitement l'esprit de la CDPH : le droit de choisir librement son emploi. Financé intégralement par des dons privés et par le Fonds de soutien de la Loterie Romande, il valorise non seulement l'autonomie des personnes concernées, mais aussi leur implication directe à chaque étape du projet. Ce succès collectif démontre qu'avec les bonnes synergies, des idées fortes et des projets concrets voient le jour au service de l'inclusion.

INSOS Genève : une voix engagée pour promouvoir les intérêts du secteur

INSOS Genève joue un rôle central dans la promotion des intérêts de ses membres auprès des autorités cantonales. À travers un dialogue constant avec les acteurs politiques et institutionnels, elle veille à ce que les spécificités du secteur social et des EPH soient comprises, respectées et prises en compte dans les politiques publiques.

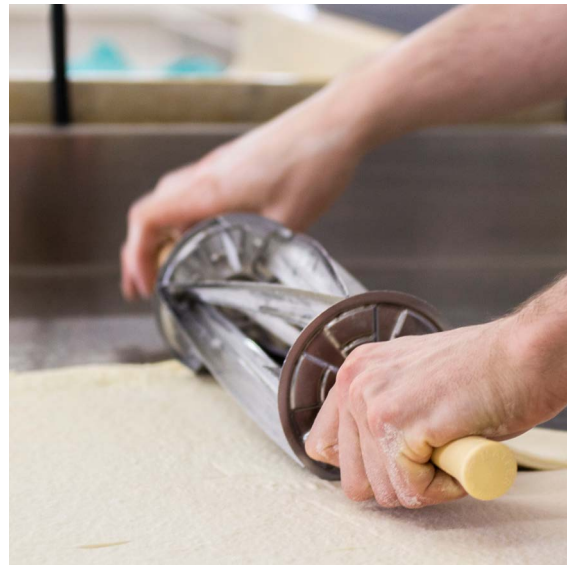
Adom : l'habitat inclusif, une alternative souple et sécurisante

Avec l'OAIS, les institutions s'engagent dans l'habitat inclusif comme solution alliant autonomie et cadre de vie sécurisé. Ce dispositif offre en premier lieu des possibilités de maintien et d'accès à un logement répondant plus adéquatement au besoin des personnes et aux attentes de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH). Cette offre permet aussi aux EPH la flexibilité d'adapter l'accompagnement aux besoins de la vie quotidienne des bénéficiaires. INSOS Genève

poursuit ses actions afin de mobiliser les réseaux pour trouver les logements.

Actes médicaux délégués : des formations renforcées pour un cadre sécurisé.

Depuis l'entrée en vigueur du règlement d'application de la Loi sur la santé (juin 2021), INSOS Genève collabore étroitement avec



l'Office cantonal de la santé (OCS), la HES-SO et l'OrTra Santé-Social pour garantir un encadrement rigoureux des actes médicaux délégués. Cette collaboration a permis :

- d'adapter les contenus de formation,
- d'augmenter la quantité des modules,
- de former les formateurs directement au sein des EPH.

L'objectif est d'assurer que les professionnels soient en capacité de fournir une prestation essentielle en toute sécurité, avec des processus clairs sur les responsabilités de chacune et chacun.

Favoriser des soins fluides et coordonnés
INSOS Genève œuvre aux côtés de RésHange, l'Imad et des HUG pour une prise en charge fluide et de qualité des personnes en situation de handicap en cas d'hospitalisation. Les EPH disposent ainsi en permanence des informations et relais nécessaires pour assurer un accompagnement optimal.

Qualité des prestations : entre contrôle et respect de la vie privée

Le nouveau Service de contrôle des prestations socio-éducatives (SCOPSE), créé suite à une motion parlementaire, est désormais opérationnel. INSOS Genève y a activement participé via sa Commission qualité des prestations et rappelle une position essentielle : les EPH sont des lieux de vie, et non des établissements de santé. Le contrôle de la qualité des prestations est nécessaire, mais ne doit jamais empiéter sur la vie privée des résident·e·s.

INSOS Genève dans des projets de politique publique

- *Protection de l'adulte* : INSOS Genève participe activement au projet RePAIR, qui repense le futur du Service de la protection de l'adulte (SPAd), notamment sur l'axe handicap, avec des conclusions attendues d'ici 2026.
- *Financement des EPH* : les travaux sur l'Objectivation du financement des EPH (OFE) se poursuivent avec l'OAIS pour une répartition plus juste et adaptée des ressources.
- *Projet Praille-Acacias-Vernets (PAV)* : dans ce vaste projet urbain, INSOS Genève



veillera à ce que l'inclusion de ses membres et la mixité sociale soient des priorités effectives.

- *LED-Handicap* : les membres ont également contribué aux groupes de travail sur la LED-Handicap, la future loi cantonale sur l'égalité et les droits des personnes en

situation de handicap, qui vise à renforcer l'accessibilité, la participation et la lutte contre les discriminations à Genève.

Agir ensemble pour l'emploi inclusif : 15 ans d'engagement d'Actifs

**Interview de Philippe Dubail,
Directeur de l'Association Actifs**



À Genève, l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap est un enjeu humain, social et économique. Depuis 2009, l'association Actifs agit concrètement pour faire tomber les barrières, en s'appuyant sur un accompagnement individualisé et des

partenariats solides avec les entreprises. Philippe Dubail, son directeur, partage sa vision et son engagement.

**Pouvez-vous nous rappeler
les origines d'Actifs ?**

Actifs est née en 2009, suite à la fusion de deux structures : Le CEFCA, un centre de formation fondé en 1985 et l'association Project pour la partie emploi lancé en 1995. Depuis, nous fonctionnons avec deux volets complémentaires : un centre de formation ouvert à tous et un service de coaching et de conseil social orienté vers l'emploi et la participation à la société.

Comment se structure votre action ?

Le centre de formation propose une offre très diversifiée : des cours en lien avec les attentes du monde professionnel, mais aussi des modules de détente, de sport ou de développement personnel et professionnel. C'est un axe stratégique fort pour les années à venir.

a c t i f s

Le service de coaching, conseil social accompagne les personnes pour un emploi sur le long terme parfois 25 ans . C'est le besoin de la personne qui détermine le rythme, mais nous devons garantir les ressources pour tenir sur la longueur. Ce suivi individualisé est au cœur de notre mission.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap ?

Le manque de confiance en soi est souvent le principal frein. Beaucoup ont vécu des échecs ou ont été surprotégées. Elles ont parfois une vision décalée des réalités de l'entreprise.

Notre travail, c'est de ne pas gommer les difficultés mais de les travailler avec la personne. Il faut aider les personnes à comprendre les règles, les codes, les attentes du monde professionnel. Et parfois, cela implique d'accepter que l'emploi ordinaire ne soit pas possible immédiatement. On peut passer par des étapes intermédiaires, puis revenir. Nous travaillons aussi en réseau avec les familles, les psychologues, les éducateurs, etc... c'est souvent indispensable.

Comment accompagnez-vous concrètement les personnes ?

Le parcours se déroule en plusieurs étapes.

1. D'abord, une première rencontre pour vérifier si la personne est dans notre public cible (personnes avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme). Si ce n'est pas le cas, on l'oriente vers la structure adaptée à ses difficultés.
2. Ensuite, on réalise un portrait complet : parcours, compétences, limites, aspirations. On construit toujours un plan B.
3. Puis le coaching démarre. Le coach agit comme un préparateur mental : il stimule, confronte, encourage l'autodétermination. Ensemble, on cherche des lieux de stages

pour évaluer les capacités en situation réelle, repérer les points forts et les difficultés.

4. Enfin, on construit un plan de formation sur mesure. L'objectif : aboutir à un contrat de travail, avec un cahier des charges adapté. Ce cahier est fondé sur les capacités réelles de la personne et les attentes de l'entreprise. Le salaire est également défini au regard de ce cahier des charges et la productivité évaluée sur le terrain. Ces premières étapes représentent un suivi assez intensif.

Et après l'embauche ?

Après l'embauche, le suivi devient standard avec un rythme de suivi mensuel. Lorsque les besoins d'accompagnement baissent, on entre en « mode allégé, » avec un voir deux contacts par an. Lorsque la personne devient totalement autonome et intégrée, on passe en « mode veille » : un simple appel annuel, mais la porte reste ouverte à un retour du coaching si besoin.

Quel est le rôle du coach dans l'entreprise ?

Le coach est un véritable relais. Il peut passer un temps considérable sur site, observer les pratiques, rédiger les instructions de travail, vérifier la compréhension. Il agit sur les process, la qualité, les conditions de travail. C'est un maillon essentiel du dispositif et soulage les employeurs

Comment travaillez-vous avec les entreprises ?

On leur propose du sur-mesure. L'objectif est clair : valoriser les rôles sociaux, renforcer l'autonomie. Il ne s'agit pas d'assistanat.

On insiste sur le temps nécessaire — pour un engagement, le processus prend environ 18 à 24 mois — et sur la nécessité d'un référent interne. On les sensibilise aussi à leur rôle sociétal.

Souvent, les tâches considérées comme peu valorisantes (tri, saisie, contrôle) deviennent des opportunités d'inclusion. Et les entreprises réalisent très vite la valeur ajoutée de cette expérience humaine.

Le cadre légal en Suisse est-il suffisant ?

Le cadre légal a le mérite d'exister. Chez Actifs, notre action s'appuie principalement sur l'article 74 de la LAI, financé par l'OFAS via notre faîtière (la RRASA), ainsi que sur une subvention cantonale de l'OAIS. Ces soutiens nous permettent d'assurer un accompagnement social de qualité, tant pour les personnes concernées que pour leurs proches. Concernant la rémunération, nous veillons à ce qu'elle soit juste et équitable. C'est une condition essentielle pour remplir notre mission : valoriser les rôles sociaux et garantir une inclusion professionnelle digne.

Mais ce qui manque, c'est la sensibilisation et les incitations positives aux employeurs. Je suis contre les quotas à la française : ils ne changent pas les pratiques. Ce qu'il faut, ce sont des incitatifs concrets, comme des exonérations de charges sociales, p. ex.

Un exemple de réussite ?

En 2024, six personnes sont passées en « mode veille ». Pour nous, c'est la consécration. Cela signifie qu'elles sont autonomes, qu'elles répondent aux besoins de leur entreprise, et que notre présence n'est plus nécessaire. On célèbre ces étapes avec un moment festif, car c'est une réussite collective : de la personne, de l'entreprise, du coach.

Votre parcours dans le privé influence-t-il votre manière de diriger Actifs ?

Complètement. J'ai travaillé dans l'industrie, dans des contextes concurrentiels. J'ai appris à être orienté résultat. En arrivant dans le secteur social, j'ai compris une chose essentielle : une personne en situation de handicap a le droit d'essayer, de se former et de travailler sur le 1^{er} marché de l'emploi. C'est un droit fondamental que la CDPH annonce clairement

Le handicap peut toucher n'importe qui, à tout moment. Ce message, je le transmets aux entreprises et à toute personne que je rencontre. L'inclusion, c'est l'affaire de tous,

mais c'est à nous de convaincre le tout public et ne pas toujours attendre que l'État le fasse à notre place.



INSOS Genève – des actions concrètes pour la formation et la promotion des métiers

INSOS Genève s'engage activement pour faire de la formation un véritable levier d'inclusion et pour valoriser les métiers du secteur social. Par des actions concrètes et des partenariats solides, l'association œuvre au quotidien pour répondre aux enjeux de recrutement, de qualification et de reconnaissance professionnelle.



Une implication forte dans les politiques cantonales de formation

INSOS Genève siège au sein de la Commission transversale sur l'apprentissage de l'État de Genève, où elle contribue à définir les grandes orientations de la politique cantonale en matière de formation professionnelle. Cette participation permet de faire entendre la voix du secteur et de veiller à ce que les besoins spécifiques des institutions soient pris en compte dans les décisions stratégiques.

Défendre les formations non-certifiantes : un pilier de l'inclusion

L'un des axes majeurs de l'action d'INSOS Genève est la reconnaissance des formations non-certifiantes, comme la Formation pratique (FPra). Souvent au cœur de l'activité des établissements pour personnes en situation de handicap (EPH), ces parcours sont essentiels pour les jeunes ou les adultes ayant des difficultés d'apprentissage

ou d'insertion. Ils leur permettent de progresser à leur rythme et, dans 50 % des cas, de rejoindre par la suite une formation certifiante de type AFP ou CFC.

En favorisant la montée en compétences et l'accès à l'emploi, ces formations participent pleinement à une société plus inclusive. Il est donc crucial qu'elles soient reconnues et valorisées à leur juste valeur.

Former aux enjeux actuels : l'exemple des soins palliatifs

Dans le cadre du Programme cantonal genevois de développement des soins palliatifs 2020–2023, INSOS Genève a apporté sa contribution à l'évolution des dispositifs de formation, en amont comme en aval du diplôme. Une formation de sensibilisation aux soins palliatifs, en e-learning ou sur site (HUG), a été mise en place, soutenue par l'OAIS et gérée par la HEdS. Ce partenariat exemplaire

permet une répartition équitable des places de formation entre les institutions et témoigne d'une collaboration efficace entre les acteurs de terrain et les institutions académiques.

Répondre aux enjeux de relève et d'attractivité des métiers

Le secteur est confronté à des difficultés croissantes de recrutement et de fidélisation des professionnels. Deux constats majeurs se dessinent : une relève insuffisante pour compenser les départs et un écart entre les

attentes des jeunes diplômés et les réalités du terrain.

Pour y répondre, INSOS Genève a co-organisé une journée d'exploration collective, le 20 septembre, dédiée à la formation des assistants socio-éducatifs (ASE) et des éducateurs spécialisés (ES). Cette initiative vise à mieux adapter les formations aux besoins du terrain et à renforcer l'attractivité des métiers.

Promouvoir les métiers du social :

rendez-vous à la Cité des Métiers 2025

Afin de valoriser les professions du secteur et susciter des vocations, INSOS Genève participera à la Cité des Métiers 2025 – L'Expo. L'objectif est clair : donner envie aux jeunes générations de rejoindre un secteur porteur de sens et d'engagement humain, en mettant en lumière la richesse des parcours et des métiers proposés dans nos institutions.



Renforcer les liens romands et nationaux : une collaboration en réseau

INSOS Genève entretient des échanges réguliers avec ses partenaires associatifs à l'échelle genevoise, romande et nationale. Ces collaborations permettent de partager les expertises, d'unifier les pratiques et de faire avancer des projets concrets au service du secteur.

Parmi les réalisations notables, on peut citer l'adaptation romande de l'outil Bündnerstandard, un référentiel grison de prévention des situations de violence et de gestion des cas complexes. Ce projet, mené en partenariat avec l'AVOP et INSOS Suisse, a abouti à la création d'une version française du site, désormais accessible à l'ensemble des institutions de Suisse romande.

D'autres thématiques d'envergure intercantonale sont régulièrement abordées, telles que la cybersécurité ou les coopérations avec ARTISET. Un travail de fond est encore en cours pour recenser les enjeux communs à l'échelle romande, avec pour objectif de fixer des priorités claires et coordonnées



Déclaration Sexualité et handicap : une déclaration pour des droits fondamentaux

La Déclaration Sexualité et Handicap ne vise pas à imposer des obligations, mais à susciter une prise de conscience individuelle et collective. Elle invite chaque professionnel·le – et chacun·e d'entre nous – à adopter une posture respectueuse, éthique et engagée. Son objectif est clair : affirmer le droit des personnes en situation de handicap à une vie affective et sexuelle autonome et autodéterminée.

Cela implique :

- la possibilité d'obtenir de l'aide si elles le souhaitent,
- le respect absolu de leur sphère privée,
- une écoute bienveillante et sans jugement,
- une réponse positive et digne à leurs demandes.

Les institutions signataires de cette Déclaration s'y engagent avec conviction.

Consciente toutefois que le texte écrit n'est pas accessible à toutes et tous, INSOS Genève a enregistré une version audio de la Déclaration, qui sera disponible sur son site internet et présentée aux partenaires début 2025.

“ C'est votre vie amoureuse et sexuelle. Les autres personnes ne peuvent pas décider à votre place. Cela s'appelle : un droit strictement personnel. ”

Extrait de la Déclaration sexualité

Disponible sur notre site : <https://insos-geneve.ch/declaration-sexualite-et-handicap/>



Les Finances de l'association

Bilan de l'exercice 2024

Bilan au 31 décembre	2024	2023
ACTIF	CHF	CHF
<i>Actif Circulant</i>		
Trésorerie		
Poste	394 387,74	273 154,59
Actifs de régulation	9 758,95	0,00
Total des actifs circulants	404 146,69	273 154,59
TOTAL DE L'ACTIF	404 146,69	273 154,59
 PASSIF (CHF)		
<i>Capitaux étrangers à court à terme</i>		
Passifs de régularisation	142 053,10	63 574,40
Fonds affectés – www.unjobpourmoi.ch	42 846,33	0,00
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	184 899,43	63 574,40
 <i>Capitaux propres</i>		
Capital	159 580,19	149 222,60
Fonds affectés besoins urgents	50 000,00	50 000,00
Bénéfice (perte) de l'exercice	9 667,07	10 357,59
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	219 247,26	209 580,19
TOTAL DU PASSIF	404 146,69	273 154,59

Les finances d'INSOS Genève

Compte de résultat 2024 (avec comparatif 2023)

	BUDGET	2024	2023
PRODUITS	CHF	CHF	CHF
Cotisations des membres	99 000,00	100 399,00	97 213,00
TOTAL	99 000,00	100 399,00	97 213,00

CHARGES D'EXPLOITATION

Forfait secrétariat	57 000,00	57 077,00	54 078,77
Loyer et charges	7 000,00	5 948,57	6 599,40
Honoraires fiduciaires	2 300,00	2 162,00	2 154,00
Honoraires de conseil	6 000,00	2 664,65	9 497,60
Frais de formation	1 500,00	450,00	2 900,00
Cotisations	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Frais divers	1 500,00	924,40	1 696,10
Frais assemblées	2 500,00	1 761,00	1 389,99
Manifestations	5 000,00	7 607,33	1 032,00
Imprimés liés aux prestations	1 500,00	697,65	797,00
Livres, revues, documentation	300,00	0,00	0,00
Ports et télécom	90,00	0,00	0,00
Informatique	11 000,00	8 835,83	4 344,45
Frais de déplacement	550,00	543,50	306,10
TOTAL	98 240,00	90 671,93	86 795,41

	BUDGET	2024	2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	CHF	CHF	CHF
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	760,00	9 727,07	10 417,59

Eléments extraordinaires et hors exploitation

Dons reçus pour projet « www.unjobpourmoi.ch »	0,00	58 000,00	0,00
Attribution au fonds « www.unjobpourmoi.ch »	0,00	-58 000,00	0,00
Charges projet « www.unjobpourmoi.ch »	0,00	-15 153,67	0,00
Utilisation du fonds « www.unjobpourmoi.ch »	0,00	15 153,67	0,00

Résultat net avant produits et charges financières

Résultat net avant produits et charges financières	760,00	9 727,07	10 417,59
Charges financières	-60,00	-60,00	-60,00
	-60,00	-60,00	-60,00

Résultat de l'exercice

Résultat de l'exercice	700,00	9 667,07	10 357,59
-------------------------------	---------------	-----------------	------------------



GAS Global Audit Services SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des membres de l'Association
INSTITUTIONS SOCIALES SUISSES POUR PERSONNES HANDICAPEES GENEVE
(INSOS GENEVE)

Genève, le 11 avril 2025

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association INSOS Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de

contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

GAS Global Audit Services SA



Anthony Conte
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable

Anthony Conte
Expert réviseur agréé



Catherine Mindler-Reynard
Expert réviseur agréée

Catherine Mindler-Reynard
Expert réviseur agréée
Réviseur responsable

Annexe : comptes annuels

Les organes d'INSOS Genève

L'Assemblée générale, état au 31.05.2025

ACTIFS

Philippe Dubail

AGIS

Myriam Lombardi

APAJ

Pascale Isoz Louvrier

ARCADE 84

Patrick Calabro

ARGOS

Yann Biollay*.

CAP LOISIRS

Grégoire Labhardt*

CENTRE-ESPOIR

Patrick Rossetti**

CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Alain Bolle

EPI

Magali Ginet-Babel*

FONDATION AIGUES-VERTES

Laurent Bertrand*

FONDATION CLAIR BOIS

Alain Kolly

FONDATION ENSEMBLE

Jérôme Laederach***

FONDATION FOYER-HANDICAP

Ludovic Jaugey**

LA COROLLE

Maxime Germain

ASSOCIATION THAÏS

Frédéric Muller

ORIF VERNIER

Stéphane Piccoli

POINT DU JOUR

Claire-Louise Denby

FONDATION PRO

Ivan Haro*

RÉALISE

Laurence Monnard

SGIPA

Patrick L'Hôte*

TRAJETS

Sylvain Gisler

* Membre du comité pour la période 2023-2025

** Vice-président pour la période 2023-2025

*** Président pour la période 2023-2025

La gestion opérationnelle est assurée par **Marina Vaucher**, responsable associative.

Conception et réalisation

Pauline Lacombe

Atelier foyer-handicap, Création - Communication

Rédaction et coordination

Marina Vaucher

Interview

Marina Vaucher

Crédit photos :

Les prises de vue ont été assurées
par Laura Richoz et Olaf Ruffieux,
atelier Atypik, Fondation Clair Bois

INSOS GENÈVE

6, Route du Grand-Lancy
1227 Les Acacias
T 022 827 32 85
marina.vaucher@INSOS-geneve.ch
www.INSOS-geneve.ch

INSOS

Zieglerstrasse 53
3000 Berne
T 031 385 33 00
info@INSOS.ch
www.INSOS.ch

ARTISET

Zieglerstrasse 53
3007 Berne
T 031 385 33 33
info@artiset.ch

INSOS Genève en chiffres :

4'700

Collaborateurs



2'400

Collaborateurs en
équivalent plein temps



2'700

Femmes



7'000

Personnes accompagnées



2'000

Hommes



Chf 390'000'000

Budget des
institutions membres

